



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E136531

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/10/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 537 470 924 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 136531

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77 557 300

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77 557 300

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : JOURNOT MENUISERIE

3B CHEMIN DE LA VASSIERE  
39130 ST MAURICE CRILLAT

Téléphone : 06 89 12 32 02

Portable : 06 89 12 32 02

Site Internet :

E-mail : eurl.journot@hotmail.fr

Responsabilité légale :

JOURNOT JULIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	28/04/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	18/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	28/04/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.